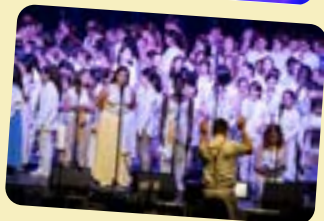


PROJET ÉDUCATIF DÉPARTEMENTAL 2026•2027



LE PROJET ÉDUCATIF DÉPARTEMENTAL

2026•2027

Au-delà de l'exercice de ses compétences obligatoires en matière de financement des collèges issues des lois de décentralisation, le Département du Lot a souhaité initier une politique volontariste pour soutenir les parcours éducatifs des collégiens.

Pour concrétiser cet objectif, il a développé un Projet éducatif départemental (PED), élaboré en partenariat avec l'Éducation nationale. Devenu le cadre de référence de la politique éducative et l'un des piliers des actions départementales conduites en faveur de la jeunesse, le Projet éducatif départemental permet de donner une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité à l'intervention départementale dans son soutien aux actions éducatives des collèges publics et privés du Lot.

La mise en œuvre du PED se décline autour de deux dispositifs distincts :

- **Les dispositifs départementaux** : des actions menées au sein des collèges ainsi que le financement et l'organisation d'actions phares.
- **Le soutien aux projets à l'initiative des collèges** : un soutien financier du Département prenant en compte les spécificités et les projets éducatifs de chaque collège.



LES DISPOSITIFS DÉPARTEMENTAUX

Les dispositifs départementaux sont constitués d'actions financées et proposées par le Département. Ils offrent aux équipes éducatives et aux collégiens la possibilité de bénéficier d'une expertise et des ressources de la collectivité et de ses partenaires dans les principaux domaines d'interventions départementales. Ces actions sont complémentaires aux enseignements dispensés et s'inscrivent dans le cadre des parcours éducatifs des élèves.

Organisés par thèmes, les dispositifs départementaux se déclinent en trois modalités : les animations, les itinéraires et les événements.

Chaque action proposée est présentée par le biais d'une fiche pratique détaillant les objectifs, le déroulement, ainsi que les modalités pratiques d'organisation et de financement.

Les fiches pratiques sont accessibles sur lot.fr

Comment inscrire votre collège sur les différentes actions ?

ÉTAPE 1 Inscription directe du collège auprès des opérateurs de chaque action dans les délais impartis après accord du chef d'établissement. La liste des référents et les délais d'inscription pour chaque action sont indiqués ci-après.

ÉTAPE 2 Validation de l'inscription auprès des collèges par les opérateurs de chaque action. Notification à chaque collège, par le Département, d'un récapitulatif des différentes inscriptions.

ÉTAPE 3 Réalisation des actions avec les opérateurs.

ÉTAPE 4 Versement des financements prévus par le Département.

Financements départementaux

Certaines actions proposées dans le cadre des dispositifs départementaux sont directement financées par le Département ; d'autres font l'objet d'une procédure de remboursement des frais de transport aux collèges. Chaque fiche pratique précise les modalités de financement de la collectivité.

À l'issue de la réalisation de l'action concernée par la procédure de remboursement des frais de transport, le collège doit transmettre au service Education du Département du Lot à l'adresse education.devul@lot.fr :

- La fiche bilan « Remboursement des frais de transport » à télécharger sur lot.fr :
- L'ensemble des factures acquittées par l'établissement concernant l'action.



CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ET RÉFÉRENTS



ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

<i>Actions</i>	<i>Délai</i>	<i>Contact pour l'inscription</i>
PATRIMOINE NATUREL LES EAUX SOUTERRAINES DU CAUSSE	9 octobre	Parc-Géoparc des Causses du Quercy Romain CADIOU 05.65.24.20.50 rcadiou@parc-causses-du-quercy.org
PATRIMOINE NATUREL DE LA GÉOLOGIE AUX PAYSAGES	25 septembre	Département du Lot Service Patrimoine Environnement et Aménagements durables Damien VILLATE 07.89.80.46.90 / 05.65.21.61.30 damien.villate@lot.fr
PATRIMOINE NATUREL ACTION DE L'HOMME SUR L'ENVIRONNEMENT	25 septembre	Département du Lot Service Patrimoine Environnement et Aménagements durables David BARILLOT 06.85.70.02.23 / 05.65.53.46.90 david.barillot@lot.fr
ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE FORMATION DES ÉCO-DÉLÉGUÉS DES COLLÈGES	16 octobre	DSDEN du Lot Andry ANDRIANJAKA 05.65.38.11.63 andry.andrianjaka@ac-toulouse.fr
ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE	16 octobre 	SYDED du Lot Marine DUMENS 05.65.21.54.30 mdumens@syded-lot.fr
ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE LA FRESQUE DES DÉCHETS	16 octobre 	SYDED du Lot Marie LEQUIEN 05.65.21.54.30 mlequien@syded-lot.fr



CITOYENNETÉ

<i>Actions</i>	<i>Délai</i>	<i>Contact pour l'inscription</i>
DROITS DES JEUNES THÉÂTRE FORUM	9 octobre	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Lot Vincent METOIS 05.65.30.07.34 sdj.cidfflot@gmail.com
SÉCURITÉ ROUTIÈRE VÉLO COLLÈGE	9 octobre	Comité départemental de cyclotourisme du Lot Marie-France GIRMA 06.80.88.40.40 departement46-securite@ffvelo.fr
ÉDUCATION À LA DÉFENSE ET DEVOIR DE MÉMOIRE RALLYE CITOYEN	16 octobre	DSDEN du Lot Éric MARSOLLIER 05.65.27.00.60 eric.marsollier@ac-toulouse.fr
EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION IA ET ESPRIT CRITIQUE	16 octobre	Atelier Canopé du Lot Pauline FERNANDEZ 05.65.23.46.15 pauline.fernandez@reseau-canope.fr
ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION ESPRIT CRITIQUE : ES-TU CONNECTÉ ?	2 octobre	Bibliothèque départementale du Lot Cyndi MAUGER 05.65.53.49.23 cyndi.mauger@lot.fr
VIVRE ENSEMBLE ESCAPE GAME : MISSION JAURÈS NUMÉRIQUE	16 octobre	Atelier Canopé du Lot Didier MIREY 05.65.23.46.15 didier.mirey@reseau-canope.fr
ENGAGEMENT DES ÈLÈVES BUDGET PARTICIPATIF COLLÉGIENS	18 septembre	Les Francas du Lot Emilien QUESNOT 07.87.12.21.40 e.quesnot@francasoccitanie.org



AVENIR

Actions

Délai

Contact pour l'inscription

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS LES COULISSES DU BTP

11 septembre

**Fédération du bâtiment
et des travaux publics du Lot**

Audrey BISETTO
05.65.20.42.20
contact@fbtp46.fr

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS PANIQUE AU PARC D'ATTRACTIONS !

16 octobre

**Campus des métiers
et des qualifications d'excellence
industrie du futur / Mecanic vallée**

Delphine MOREAU
05.65.22.28.14
contact@carrefour-sciences.org

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS LA BOÎTE À MÉTIERS : INDUSTRIE DU FUTUR !

16 octobre

**Campus des métiers
et des qualifications d'excellence
industrie du futur / Mecanic vallée**

Delphine MOREAU
05.65.22.28.14
contact@carrefour-sciences.org

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS UN-E PATRON-NE DANS MA CLASSE

16 octobre

**Chambre de métiers
et de l'artisanat du Lot**

Sarah DELPECH
06.70.18.83.67
s.delpech@cm-cahors.fr

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ARTI INFO MÉTIERS

16 octobre

Maison de l'Artisan

Sandra CANCE
05.65.35.08.01
contact@u2p46.fr

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS LES ARTISANS MESSAGERS

16 octobre

CAPEB 46 - Maison de l'Artisan

Sandra CANCE
05.65.35.08.01
contact@u2p46.fr

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS LES ARTIZATELIERS

16 octobre

**Chambre de métiers
et de l'artisanat du Lot**

Sarah DELPECH
06.70.18.83.67
s.delpech@cm-cahors.fr



AVENIR

<i>Actions</i>	<i>Délai</i>	<i>Contact pour l'inscription</i>
DÉCOUVERTE DES MÉTIERS MÉTIERS DANS TOUS LES SENS	16 octobre	Chambre de métiers et de l'artisanat du Lot Sarah DELPECH 06.70.18.83.67 s.delpech@cm-cahors.fr
DÉCOUVERTE DES MÉTIERS OSEZ L'INDUSTRIE DU FUTUR	16 octobre	Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie Occitanie Morgane ROZIERES 06.21.31.11.51 mrozieres@uimmoccitanie.com
DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ESCAPE GAME RÉNOV OCCITANIE	16 octobre	CAPEB 46 - Maison de l'Artisan Sandra CANCE 05.65.35.08.01 contact@u2p46.fr



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

<i>Actions</i>	<i>Délai</i>	<i>Contact pour l'inscription</i>
ARTS VISUELS LES NOUVEAUX COLLECTIONNEURS	25 septembre	Département du Lot Service Culture et Sport Diane THAM VO 05.65.53.43.11 diane.thamvo@lot.fr
ARTS VISUELS ANIMATIONS CULTURELLES À LA MAISON DES ARTS GEORGES & CLAUDE POMPIDOU	16 octobre	Maison des arts Georges & Claude Pompidou Marie DEBORNE 05.65.40.78.19 m.deborne@magcp.fr
ARTS VIVANTS SPECTACLES ET ACTIONS CULTURELLES AU THÉÂTRE DE L'USINE	16 octobre	Scénograph Marlène REDON 05.65.38.29.08 relationspubliques@scenograph.fr



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

<i>Actions</i>	<i>Délai</i>	<i>Contact pour l'inscription</i>
ARTS VIVANTS ET ARTS VISUELS RÉSIDENCE ARTISTIQUE AU COLLÈGE	9 octobre	Département du Lot Service Culture et Sport Jacqueline TRELLES VASQUEZ 05.82.11.05.56 jacqueline.trellesvasquez@lot.fr
ARTS VIVANTS ET MUSÉES CORPS EN MOUVEMENT DANS LES MUSÉES	9 octobre	Département du Lot Service Culture et Sport Jacqueline TRELLES VASQUEZ 05.82.11.05.56 jacqueline.trellesvasquez@lot.fr
ARTS À LA DÉCOUVERTE DES ARTS	9 octobre	Département du Lot Service Culture et Sport Jacqueline TRELLES VASQUEZ 05.82.11.05.56 jacqueline.trellesvasquez@lot.fr
ARTS VIVANTS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE THÉÂTRE DONNE LA PAROLE AUX JEUNES	9 octobre	 Département du Lot Service Culture et Sport Jacqueline TRELLES VASQUEZ 05.82.11.05.56 jacqueline.trellesvasquez@lot.fr
ÉDUCATION À L'IMAGE COLLÈGE AU CINÉMA	9 octobre	Gindou Cinéma Marie VIRGO 05.65.22.89.67 m.virgo@gindoucinema.org
ÉDUCATION MUSICALE RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DES CHORALES DU LOT	9 octobre	DSDEN du Lot Julie ROCHE 06.86.36.89.82 julie.roche@ac-toulouse.fr
CULTURE SCIENTIFIQUE VILLAGE DES SCIENCES	25 septembre	Carrefour des sciences et des arts Annabel FOUCAULT 05.65.22.28.14 contact@carrefour-sciences.org
CULTURE OCCITANE ITINÉRAIRE OCCITAN	16 octobre	Association La Granja Céline BOURY 05.65.22.97.32 contact@la-granja.fr



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

<i>Actions</i>	<i>Décal</i>	<i>Contact pour l'inscription</i>
UNIVERS DU LIVRE LECTURE EN SCÈNE	2 octobre	Bibliothèque départementale du Lot Cyndi MAUGER 05.65.53.49.23 cyndi.mauger@lot.fr
MUSÉES ET PATRIMOINE NATUREL DE LA FORÊT À LA SCULPTURE	9 octobre	Département du Lot Service Culture et Sport Jacqueline TRELLES VASQUEZ 05.82.11.05.56 jacqueline.trellesvasquez@lot.fr
MUSEES, PATRIMOINE ET ARTS PLASTIQUES DU CHÂTEAU MILLÉNAIRE À L'ATELIER D'ARTISTE	9 octobre	Département du Lot Service Culture et Sport Jacqueline TRELLES VASQUEZ 05.82.11.05.56 jacqueline.trellesvasquez@lot.fr
PATRIMOINE, MÉMOIRE ET HISTOIRE ATELIERS PÉDAGOGIQUES DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES	9 octobre	Archives départementales du Lot Muriel GALZIN 05.65.53.49.09 muriel.galzin@lot.fr
PATRIMOINE GÉOLOGIQUE GRAINES DE PALÉONTOLOGUE	9 octobre	Parc-Géoparc des Causses du Quercy Romain CADIOU 05.65.24.20.50 rcadiou@parc-causses-du-quercy.org
PATRIMOINE GÉOLOGIQUE SUR LA PISTE DES ANIMAUX DU JURASSIQUE	9 octobre	Parc-Géoparc des Causses du Quercy Romain CADIOU 05.65.24.20.50 rcadiou@parc-causses-du-quercy.org
PATRIMOINE ET CULTURE SCIENTIFIQUE AU CŒUR DE LA MATIÈRE : LE PATRIMOINE ÉCLAIRÉ PAR LES SCIENCES	9 octobre	Département du Lot Service Patrimoine Environnement et Aménagements durables Cindy PULIMENI 05.65.53.41.98 cindy.pulimeni@lot.fr



LE SOUTIEN DES PROJETS À L'INITIATIVE DES COLLÈGES

Le Département du Lot a décidé de mobiliser une partie de ses moyens financiers dans le cadre du Projet éducatif départemental pour soutenir les projets éducatifs à l'initiative des collèges.

Les projets présentés par les établissements doivent répondre à des conditions d'éligibilité et sont soutenus à hauteur d'un plafond financier par collège et par année scolaire, arrêté chaque année par l'Assemblée départementale.

Sont exclues de cette démarche, les actions déjà financées par le Département dans le cadre des dispositifs départementaux.

Les conditions d'éligibilité

Afin d'être éligibles, les projets doivent répondre aux conditions suivantes :

- S'inscrire dans le cadre des parcours éducatifs de l'Éducation nationale ;
- S'appuyer sur l'utilisation ou la mobilisation de ressources locales ;
- Être visés et transmis par le chef d'établissement.

L'utilisation ou la mobilisation de ressources locales

Les établissements ont la possibilité de proposer un projet qui mobilise les offres éducatives des associations lotaises et des établissements publics de coopération intercommunale du Lot.

Combien de projets ?

L'établissement peut déposer un à plusieurs projets, sachant que le financement sollicité auprès du Département ne peut dépasser le plafond annuel arrêté pour l'ensemble des projets.

Quand ?

L'appel à projets des collèges s'effectue du mois de juin à décembre avec deux échéances au choix de l'établissement concernant la transmission des projets au Service Éducation du Département qui centralise les demandes.

- Échéance 1 : clôture de l'appel à projets, en octobre N
- Échéance 2 : clôture de l'appel à projets, en décembre N

Comment ?

Pour déposer un projet, l'établissement doit compléter un dossier accessible en téléchargement sur lot.fr et le transmettre au service Éducation du Département du Lot à l'adresse : education.dev@lot.fr. Dans le cas où l'établissement souhaiterait déposer plusieurs projets, il est nécessaire de compléter un dossier pour chaque projet.

Déposer un projet :



Validation des projets

Les décisions arrêtées par le Département seront notifiées auprès des collèges en détaillant le ou les projet(s) retenu(s) et le montant du financement accordé pour chacun d'entre eux.

Financement du Département

À l'issue de la réalisation du ou des projet(s), le collège devra transmettre à l'adresse education.dev@lot.fr, une attestation de réalisation des actions signée par le chef d'établissement afin d'obtenir le versement de la subvention.



